
Comité confédéral national
30 & 31 mars 2022
Rapport d'activité présenté par le Secrétaire général

Chères et chers camarades,

Bienvenue à toutes et tous pour ce dernier CCN avant congrès – sauf extraordinaire.

Il se situe dans une période particulière, à la fois que nous anticipions – celle de la campagne pour l'élection présidentielle – que nous craignons – celle toujours marquée par la pandémie, même si l'on peut s'affranchir du port du masque, je ne peux que vous inviter à prendre garde – et une période que nous ne pensions pas connaître, que nous espérons ne pas connaître – celle d'une guerre en Europe, je parle de l'invasion armée russe en Ukraine.

Avant de venir au rapport d'activité, je dois malheureusement vous faire part des camarades qui nous ont quittés récemment :

- René MORI, membre de la Commission exécutive confédérale et secrétaire, longtemps, de l'UD de l'Aveyron ;
- Francis VAN DE ROSIEREN qui a été secrétaire général de la Fédération Cuir Textile Habillement.

Pour ces camarades, et tous ceux de nos militants qui nous ont quittés, Président, peux-tu inviter à une minute de silence en leur hommage.

(Il est observé une minute de silence).

UKRAINE

Mes camarades, je commencerai bien sûr par la situation en Ukraine.

Dès les prémices du conflit résultant d'une possible agression de l'armée russe en Ukraine, nous avons réagi, sobrement, rappelant, par un court communiqué du secrétaire général, le lundi 14 février, le slogan de la CISL à sa fondation, repris du Front populaire : « *Pour le Pain, la Paix, la Liberté* ». Ne voyant alors aucune expression du mouvement syndical international, nous réitérons en interpellant, le 21 février, la CSI et la CES, dans les mêmes termes.

Notre commission exécutive étant réunie le matin du début de l'agression, avec les premiers bombardements intentés par l'armée russe, ce jeudi 24 février, notre commission exécutive adoptait immédiatement un communiqué condamnant l'acte de guerre que constitue l'agression militaire de l'Ukraine, en violation de la souveraineté d'un pays, au mépris du droit international et des principes de la charte des Nations unies.

Nous exprimons bien sûr notre grande inquiétude, notre soutien et notre solidarité à l'égard de la population, des travailleurs et de leurs syndicats et nous en appelions au mouvement syndical international afin d'œuvrer solidairement pour l'arrêt immédiat de cette agression, pour la paix et pour la justice sociale.

Ce 24 février nous étions représentés à Bruxelles lors d'une mobilisation de la CES qui portait le message « *Pas de justice sociale sans paix* ». Le soir même, nous proposons un communiqué dans le même sens aux quatre autres confédérations syndicales françaises, qui fut publié le lendemain. Et nous annonçons, pour ce qui nous concerne, prendre part au rassemblement organisé le samedi, place de la République, à Paris.

Nous avons pris part aux réunions organisées ensuite par la CSI, dont l'une rapidement avec nos camarades des syndicats en Ukraine, contactés en visio-conférence, qui nous faisaient part de leur détresse. Un fonds de solidarité a été mis en place avec la CSI.

Nous vous avons, parallèlement, informés de nos analyses et interventions, au niveau européen cette fois, dans le cadre en particulier de la Présidence française de l'UE. Nous avons rencontré récemment à Paris le secrétaire général de la CES, Luca Visentini. Celui-ci considère que les modalités du dialogue social de cette Présidence sur les questions économiques et sociales sont les pires qu'il ait connues : très peu, pour ne pas dire pas du tout, d'échanges sur les différents dossiers ont été jusqu'alors organisés.

J'en viens à la situation nationale.

SITUATION SANITAIRE

Si, aujourd'hui, comme dans nombre d'autres pays, les restrictions sanitaires sont, pour l'essentiel, levées, la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022 – je vous rappelle que notre dernier CCN se tenait les 3 et 4 novembre dernier - ont été marqués par l'impact du variant Delta et la survenue du variant Omicron, et, j'ai cru comprendre, de ses sous-variants. Ils ont conduit à la transformation du passe sanitaire en Passe vaccinal qui a suscité, comme l'avaient déjà provoqué le passe sanitaire et l'obligation vaccinale, des réactions et des tensions, particulièrement aux Antilles et, dans une moindre mesure, en Polynésie.

La Confédération a contesté et résisté contre l'idée première du gouvernement – revenu une seconde fois à la charge – qui envisageait d'imposer le Passe sanitaire dans les entreprises à l'ensemble des salariés pour pouvoir travailler. Tout en ayant conscience de la nécessité d'être vacciné afin de réduire le risque de forme grave du Covid, nous avons réagi publiquement contre les propos tenus par le Président de la République stigmatisant dans des termes que je ne répèterai pas ceux qui refusent de se faire vacciner.

Aux Antilles, nous avons suivi la situation au quotidien, apportant notre soutien, fait de nombreuses interventions directes auprès des pouvoirs publics, dont le ministère de l'Intérieur et le Premier ministre, à notre Union départementale en **Martinique** et en **Polynésie**, et à nos syndicats en **Guadeloupe**.

Si le sujet de l'obligation vaccinale et des suspensions auxquelles elle conduit, de la vaccination en réalité de manière plus générale, était mis en avant, le contexte et les difficultés rencontrées par la population, la jeunesse, sont plus larges et de plus longue date : cherté de la vie, inégalités, chômage, dont le chômage des jeunes, auxquels s'ajoutent des dossiers spécifiques.

Ainsi, aux Antilles, le passif lié à la Chlordécone nourrit une défiance sur le plan sanitaire, et, associé à cela, l'accès à une eau potable traitée avec sûreté fait partie des sujets sensibles.

En Polynésie, les difficultés sur le plan économique et social sont assez similaires et, sur ce territoire, c'est le passif des essais nucléaires qui a nourri de la défiance et des revendications spécifiques. S'y ajoutait un sujet particulier, celui du devenir la Caisse sociale de prévention, aujourd'hui gérée paritaire.

Alors que le **télétravail** a fait l'objet d'une obligation décrétée par le gouvernement pour plusieurs semaines à nouveau, nous avons, de notre côté, finalisé le guide d'appui à la négociation qui avait été réalisé dans le cadre du groupe de travail mis en place avec les Fédérations.

INDEPENDANCE SYNDICALE

Nous sommes maintenant à quelques jours de l'élection présidentielle. Bien entendu, la Confédération, fidèle en cela à l'indépendance indispensable du syndicat, ne donnera aucune consigne de vote.

Cela a été notre ligne de conduite, sans nous empêcher de faire connaître précisément nos positions, à la fois de principes généraux et sur les questions économiques et sociales.

Tel était l'objet de la résolution adoptée à l'unanimité par notre CCN le 4 novembre dernier. Nous avons tenu une conférence de presse nationale le 22 novembre, dont nous vous avons rendu compte en vous faisant parvenir la trame de notre présentation générale aux journalistes. Celle-ci a duré près de trois heures !

Nous avons aussi répondu aux sollicitations de candidats qui ont souhaité nous rencontrer. Nous avons ainsi rencontré Arnaud Montebourg (qui, depuis, n'est plus candidat), Yannick Jadot, Anne Hidalgo, Valérie Pécresse et, jeudi dernier, Jean-Luc Mélenchon.

A la différence d'autres organisations syndicales ou patronales, nous n'auditionnons pas les candidats, a fortiori publiquement, ce qui pourrait conduire par les échanges et les réponses à indiquer implicitement certaines faveurs électoralistes ! Cela nous a d'ailleurs conduits à refuser de nous inscrire dans cette démarche qu'a organisée le CESE. Au demeurant, si l'idée était de mettre en avant le CESE, les résultats en termes de visibilité ont été très limités !

A l'issue de nos débats en Commission exécutive, le 26 janvier, nous avons transcrit la résolution du CCN de novembre sous forme d'un quatre pages, d'une plateforme, synthétisant nos positions et revendications essentielles et ayant vocation à être largement diffusé par nos syndicats. Notre objectif était ainsi d'indiquer que l'action syndicale revendicative ne passait pas sous le boisseau, ni du Covid, ni de la campagne présidentielle.

Tel est exactement le sens de nos réactions immédiates, précises aussi quant, à la fois, à nos positions et à notre détermination, sur le sujet des retraites qui est revenu pleinement à l'actualité parce qu'évoqué en particulier du côté du président devenu candidat Emmanuel Macron ! Certes, ce n'était pas nouveau ni surprenant de sa part, et certes, cela avait été déjà évoqué dans un autre sens par d'autres.

Que nous soyons opposés, et nous ne sommes pas les seuls à l'avoir dit, au recul de l'âge de la retraite, n'a surpris personne. Mais nous avons surtout voulu affirmer clairement – à bon entendre salut pour qui que ce soit – que tout projet de réforme, conduisant à dégrader les droits à la retraite et à reculer l'âge pour en bénéficier, nous trouverait sur son chemin, et que nous ferions en sorte – cela a été mes propos publics - de l'empêcher comme nous avons empêché le projet de système universel par points, récusant par avance l'utilisation d'une élection présidentielle comme pseudo-référendum.

Comme nous le faisons systématiquement, nous avons appelé, par voie de circulaire, à la vigilance quant au respect de l'indépendance syndicale. Cela demeure nécessaire bien sûr et ayons en tête que cela va le demeurer jusqu'aux élections législatives en juin.

Tout au long de ce quinquennat, nous l'avons été et nous avons résisté, publiquement, clairement et fermement, lorsqu'à plusieurs reprises, dans divers contextes, le risque de l'instrumentalisation, de l'association du syndicat ou de sa dilution dans les processus de décision ou de gestion politique et/ou économique et sociale, était particulièrement prégnant : « grand débat » ou « conférences citoyennes » ; « conférence de financement sur les retraites » ; projet de charte ou d'engagement tripartite face à la

pandémie... nous avons donc résisté, rappelant la distinction entre organisation de classe, qu'est le syndicat, et corps intermédiaire, ce que nous ne sommes pas et refusons d'être.

Nous avons donc fait et nous faisons la démonstration que ni le patronat, ni une autre conception dite ou s'appelant syndicale, et nul au pouvoir aujourd'hui ou demain ne pourront mettre en cause ce qu'est la Confédération générale du travail Force Ouvrière, fondée sur la Charte d'Amiens. Et, je le dis, nous ne nous en remettons jamais à qui que ce soit, autre que nous-mêmes, à cet égard. Pas plus que pour la mise en œuvre des revendications que nous portons sur les salaires et les retraites notamment !

Nous avons, comme cela arrive de temps à autre, assez rarement, dû régler quelques situations problématiques : lorsqu'un camarade en responsabilité (plus rarement encore sciemment) se trouve en situation d'associer son appartenance syndicale et sa candidature à une fonction politique ou à un engagement en faveur de tel ou tel candidat.

Nous avons eu ainsi un débat lors de notre CE de février à la suite de la parution d'une motion signée par des camarades se positionnant en faveur d'un candidat à la présidentielle. Certes, l'intitulé prend soin d'indiquer que cette démarche est à titre citoyen et sans engager leurs responsabilités, mais ces camarades n'en sont pas moins connus et reconnus dans leurs responsabilités par les camarades des syndicats relevant du champ de ces responsabilités. La difficulté plus grande était que figuraient les sigles syndicaux concernés (dont le nôtre). Que nous n'interfériions pas sur la politique des partis, et fassions en sorte d'empêcher toute ingérence en notre sein de leur part, ne signifie pas que la Confédération soit apolitique au sens général du terme.

L'entête de la plateforme FO (issue de la résolution de notre CCN), tout en rappelant que la Confédération se situait sur le terrain de l'indépendance syndicale et ne donnerait pas de consignes de vote, prend soin de rappeler notre attachement à la démocratie, à la République et à nos principes fondamentaux.

Il s'agit d'être sans ambiguïté, à commencer vis-à-vis de nos adhérents, et d'éclairer plus largement les salariés sur ces positions générales, démocratiques, républicaines et laïques, universalistes, que nous portons et qui doivent être sans cesse défendues. Nous l'avons souvent rappelé : la Confédération remplit, sans aucun doute, aujourd'hui particulièrement comme à d'autres moments de notre histoire, un rôle essentiel, non seulement sur le plan social, mais sur les plans démocratique et républicain.

Notre indépendance ne signifie pas plus que nos adhérents et militants doivent être interdits de conscience et d'engagement politiques.

Notre rôle, sur ces questions, celle de la démocratie, des principes et droits fondamentaux de l'homme et des travailleurs, est de nous exprimer en tant qu'organisation syndicale, afin que nos camarades puissent se faire leur propre opinion, en tant que syndicalistes bien sûr, mais en tant que citoyens sans que nous ayons à dicter leur conscience, en éclairant, en informant, en faisant en sorte qu'il y ait le débat, la connaissance de ce que représente tel ou tel slogan, positionnement ou projet politique.

Jamais nous n'investiguerons ni n'interdirons en la matière et en perspective de la prise de telle ou telle fonction au sein de la Confédération – comme nous l'avions entendu en perspective du congrès en 2018. Ce serait contraire à l'indépendance – qui doit être réciproque – et à notre attachement à la démocratie.

Je l'avais d'ailleurs souligné lors d'un CCN : en tant que syndicalistes, libres et indépendants, nous pouvons cependant être inquiets des effets délétères pour la démocratie et la République du désengagement politique et du discrédit qui frappent la plupart des partis politiques (on parle d'ailleurs de plus en plus de mouvements identifiés fortement par leurs leaders). Les partis politiques historiques et républicains portent une responsabilité à cet égard : celle de s'être coupés du peuple, de la classe ouvrière, de ses aspirations et

de sa diversité de pensée. Soyons attentifs à ce que cette situation ne conduise pas, par défaut ou délibérément, la Confédération sur un autre terrain que syndical. Gardons toujours en tête le préambule de nos statuts et sa référence à la Charte d'Amiens.

Aussi, il nous faut éviter que le trait soit mordu : celui du prosélytisme se prévalant de l'appartenance ou fonction syndicale. Soyez attentifs à demeurer conforme à cet article premier de nos statuts. Je crois que nous nous y tenons.

Il n'y a donc pas eu de trêve syndicale de notre part.

SALAIRES

En premier lieu, sur la question des salaires. Au lendemain de notre CCN, se posait à nouveau la question du **SMIC**, de son augmentation annuelle au 1^{er} janvier, après l'augmentation anticipée du 1^{er} octobre, du fait d'une inflation qui avait alors dépassé les 2 % sur les douze mois précédents.

Nous nous sommes exprimés nettement et publiquement, à nouveau, contre le rôle, derrière lequel le gouvernement s'abrite, rempli par ledit groupe d'experts sur le SMIC. Lors d'une interview radio, je les ai notamment invités, eux qui considèrent que le SMIC est insuffisamment flexible, voire trop cher, trop coûteux pour l'entreprise et l'économie, à parfaire leur expertise en faisant un stage d'une année au SMIC ! Et pas en alternance, à temps plein.

Mais nous nous sommes surtout adressés officiellement au gouvernement (Premier ministre et ministre du Travail), non seulement sur le niveau de l'augmentation du SMIC, appelant à ce qui est communément appelé un « vrai coup de pouce », mais pour revendiquer le rétablissement – en lieu et place de ce dit « groupe d'experts » - d'une véritable information – consultation des interlocuteurs sociaux pour un débat sincère et public sur l'évolution du SMIC.

J'ai retrouvé un journal télévisé des années 70 – à l'époque, officiait Léon Zitronne, tout le monde ne l'identifie peut-être pas ; Léon Zitronne rendait compte de ce type d'échange entre le gouvernement, les pouvoirs publics, les syndicats et les patrons, sur le SMIC. Et dans la façon dont il en rendait compte, il faisait part des revendications qu'avait exprimées la CGT d'une part, Force Ouvrière d'autre part, la position des patrons et il indiquait que ces échanges étaient le préalable à la décision qui serait prise ensuite en Conseil des ministres.

Mes chers camarades, rétablir une véritable information-consultation, un véritable débat public avec les organisations syndicales, les organisations patronales, les pouvoirs publics, vaut pour ce qui concerne **l'indice de rémunérations des fonctionnaires**, d'autant plus qu'aujourd'hui, vous avez compris que la question de la rémunération des fonctionnaires est étroitement liée à la capacité de recruter ou même de conserver désormais les agents dans la Fonction publique.

Cette question peut paraître secondaire. Elle ne l'est pas, car elle s'inscrit dans celle de la considération qu'accorde ou non le gouvernement au rôle des syndicats.

Je vous renvoie à ce que nous avons développé lors de notre dernier CCN sur la dérive vers un étatsisme social où l'économisme devient l'alpha et l'oméga de décisions politiques qui, à ce titre, ne devraient souffrir aucune contestation ou débat, le rôle des syndicats étant alors réduit à accompagner leur mise en œuvre par d'éventuels ajustements locaux !

Il est à cet égard symptomatique, comme je l'ai fait remarquer à notre CE de janvier, que cette année encore, le Président de la République n'ait pas pris la peine d'adresser ses vœux aux interlocuteurs sociaux, même au besoin sous une forme adaptée aux circonstances sanitaires.

Nous n'avons donc eu que l'allocution télévisée rituelle du 31 décembre à 20 h 00. Elle a été, vous l'aurez remarqué, en général, assez peu commentée. Aucun journaliste ne nous a sollicités, comme cela se faisait habituellement, pour réagir – pas plus nous que les autres syndicats.

Nous avons cependant pour notre part communiqué en mettant l'accent sur nos revendications et en soulignant que la « reconnaissance », évoquée par le Président, « en 2022, en 2021 et en 2020, ne se paie pas de mots au moment des vœux, particulièrement face à la pandémie » mais « pour les salariés [...] doit se traduire en salaire et par un emploi pérenne de qualité ».

Lors de notre conférence de presse nationale du 22 novembre à la suite de notre CCN, nous avons développé l'analyse que nous faisons lors du CCN quant à la nécessité de rétablir la pleine place et le plein rôle de la négociation des salaires comme étant la rémunération du travail. Nous avons en particulier souligné que le gouvernement, quand il invoque la responsabilité des « partenaires sociaux », oublie l'ensemble des dispositions qui ne favorisent pas la négociation, voire qui l'entravent. Il s'agit notamment des dispositifs d'exonération de cotisations sociales et fiscales, des « pansements » de pouvoir d'achat (prime d'activité, bouclier fiscal, chèque énergie, indemnité inflation) qui conduisent de fait à éviter les augmentations de salaires, et génèrent des effets de seuils tassant les grilles de salaires dans le bas de l'échelle.

Nous avons à nouveau mis l'accent sur la nécessité de réglementer les processus d'externalisation et de sous-traitance en cascade et leurs appels d'offres, toujours sur le moins-disant social.

L'accumulation de ces dispositifs accroît le phénomène dit de « trappes à bas salaires » : aujourd'hui, 13 % des salariés sont au SMIC quand cette proportion était de 4 % au début des années 70. Je ne suis pas aficionado du début des années 70, ni de Léon Zitronne en particulier, mais c'est un fait. Et cette situation n'épargne pas les fonctionnaires. Il ne faut pas s'étonner alors, comme je le disais, du manque d'attractivité des emplois concernés.

De **nombreux conflits** ont eu lieu dont certains ont débouché positivement : Carrefour ; Lidl ; Auchan ; Lapeyre ; Labeyrie ; Sanofi ; Leroy Merlin ; Décathlon ; Tefal ; sureté aéroportuaire, secteurs du transport routier et voyageurs, SNCF, EDF, Pôle emploi, collecte du déchet des collectivités territoriales à Toulouse, à Marseille ; Lustucru, dans la Loire et le Rhône ; Hutchinson dans le Loiret et d'autres filiales de TotalEnergies (Paulstra et le Joint Français) ; débrayage sur l'ensemble des sites de Valeo ; dans le secteur des cimentiers – notamment au sein de l'entreprise Lafarge - ; à la RATP, dans la Prévention – Sécurité.

Comme pour l'extension du bénéfice du Ségur le 18 janvier dans le secteur social et médico-social.

Nous avons soutenu nos camarades lors des **négociations dans les branches** dans la Coiffure, la Pharmacie, les Laboratoires de biologie médicale, dans les HCR, notamment parce que les tensions et difficultés étaient les plus fortes.

Partout où des accords ont été obtenus, il faut d'ores et déjà être vigilant compte tenu de l'inflation qui s'est encore amplifiée.

Les **retraités** n'étaient pas en reste avec en particulier la manifestation nationale du 1^{er} décembre à Paris à laquelle le Secrétaire général a apporté son soutien par sa présence, soutien renouvelé lors des manifestations ce 24 mars.

Au-delà de la question des salaires, la Confédération est attentive et aux côtés de démarches revendicatives spécifiques. Nous avons ainsi hébergé, au siège confédéral, et pris part aux conférences nationales organisées par nos fédérations, celle des Services publics et de santé sur la **situation hospitalière** ; nous avons marqué

par notre présence notre soutien à la manifestation organisée à Paris à l'initiative de nos camarades représentés ici par notre ami Sébastien Lardeux.

Nous avons hébergé et pris part à la conférence nationale de notre fédération nationale de l'Education nationale sur la **défense du bac**.

Nous avons élaboré, en coordination avec nos fédérations concernées, une plateforme revendicative concernant les **travailleurs saisonniers** et nous étions reçus par la ministre du Travail le 17 février dernier pour préparer une réunion plus large sur nos revendications à l'intention des travailleurs saisonniers.

Nous sommes aussi intervenus, à chaque fois que nous avons été informés et sollicités, sur des **dossiers industriels**, quels que soient les secteurs d'activité concernés, quand l'activité et l'emploi étaient menacés, malheureusement pas toujours avec succès (nous sommes intervenus sur le dossier de l'entreprise Benteler dans l'Yonne, Mafflow à Chartres, la Scopelec dont on parle encore ces jours derniers). Nous avons aussi porté le dossier du devenir de la centrale à charbon de Cordemais en Loire Atlantique, notre syndicat, avec notre fédération et notre UD, plaidant pour sa transformation en usine de production d'hydrogène décarboné, projet qui fait d'ailleurs l'objet aujourd'hui de l'attention des pouvoirs publics et de la direction d'EDF.

MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE

C'est dans ce contexte que nous avons proposé, à la suite du 5 octobre, un texte centré sur la question des salaires et pensions, lors d'une réunion FO, CGT, avec FSU, Solidaires et les organisations d'étudiants et lycéens invitées par la CGT. Il a fait l'objet d'un communiqué en date du 8 décembre.

Il a été suivi de nouveaux échanges débouchant sur un appel à une nouvelle mobilisation nationale interprofessionnelle, après celle du 5 octobre 2021, lancé le 17 décembre pour le 27 janvier.

Ce 27 janvier, la mobilisation fut, comme nous l'avons qualifiée, « *conséquente* », surprenant positivement plusieurs de nos camarades – y compris nous-mêmes –, qui craignaient une plus grande difficulté. Elle ne fut pas non plus parmi les plus massives et réussies : la grève peu ou pas suivie ; les rangs des manifestants ont été cependant un peu plus nourris dans l'éducation nationale par la dynamique de la grève importante dans l'éducation nationale, qui avait eu lieu le 13 janvier, en réaction aux difficultés liées au protocole sanitaire et aux conditions de son annonce pour la rentrée scolaire.

Sur de tels enjeux, on pourrait penser qu'il serait plus efficace qu'une telle mobilisation émane d'un appel des confédérations syndicales. Mais la CFDT avait déjà fait défaut (suivie par la CFTC) lorsque nous l'avons sollicitée en perspective du 5 octobre. Nous sommes aussi attentifs à la démarche de la CGT qui, à l'évidence, se complait dans cette intersyndicale qu'elle voudrait permanente tout en étant attrape-tout, quitte à se traduire par des successions d'actions sans lendemains...

Nous ne nous sommes pas associés à l'appel qui a suivi, pris à l'initiative de la CGT, associant cette fois l'UNSA. Pour prendre cette décision, nous avons consulté l'ensemble des membres de la Commission exécutive et de nos fédérations.

Nous ne considérons pas qu'une nouvelle journée d'action, en l'occurrence le 17 mars, a fortiori noyée dans un processus de successions d'actions multiformes ou informes (8 mars et 1^{er} mai unitaire), correspondait à une mobilisation revendicative syndicale susceptible d'entraîner une adhésion efficace et large de nos adhérents et des salariés.

Vous aurez noté comme nous que, pour éviter que l'UNSA soit en difficulté, les signataires sont convenus de ne pas aborder le sujet des retraites. L'UNSA, à l'évidence, a besoin de se refaire une santé syndicale... sans doute en perspective des élections dans la Fonction publique en décembre prochain. Elle a tenu une conférence de presse pour expliquer que, sur la question du pouvoir d'achat, « *par crainte que la partie ne se joue sans elle* » commentait la journaliste des Echos qui en rendait compte, « *elle ne pouvait rester à côté de la revendication du moment* ». La journaliste citait Laurent Escure qui expliquait : « *je préfère que les syndicats jouent les figures de pointe plutôt que de rester sur les trottoirs à regarder les cortèges* ». A l'évidence, il sait de quoi il parle... cela fait longtemps, sur l'assurance chômage et sur les retraites que l'UNSA est, au mieux, restée sur les trottoirs !

Vous n'avez pas ou peu entendu parler de la mobilisation du 17 mars. Je n'ai pas voulu répondre aux journalistes, nous n'avons pas pour pratique de commenter, encore moins de polémiquer publiquement sur les actions décidées par les autres organisations syndicales, excepté quand nous y sommes amenés de leur fait. Mais de mobilisation, il n'y a pas vraiment eu.

1^{er} MAI

Nous avons aujourd'hui en perspective le **1^{er} mai**. Nous n'avons a priori pas l'intention de nous inscrire dans un premier mai unitaire au plan national, mais nous vous proposons d'inviter nos Unions départementales avec nos fédérations à l'organiser localement comme elles l'estiment le plus efficace. Ce doit être un moment d'expression claire et sans ambiguïté de nos revendications et de notre détermination à les défendre. A cet égard, l'expression de notre CCN en sera le point d'appui.

RETRAITES

Comme je l'ai indiqué précédemment, nous sommes et resterons déterminés sur le sujet des retraites. Et nous ne serons pas dupes d'une mobilisation unitaire qui ne le serait qu'au prix d'un renoncement à la clarté et à la précision des revendications, objectifs et modalités de la mobilisation ! Nous avons en mémoire 2003 puis 2010.

Nous sommes résolument opposés à toute forme de recul à nouveau sur les droits à la retraite. Notre motivation contre le système universel par points était exactement celle-là. 62 ans d'âge légal et 43 années de cotisations aujourd'hui, c'est déjà, pour beaucoup de salariés, trop, beaucoup trop !

Nous réaffirmons clairement que la solution à la question de l'équilibre financier passe, d'une part, par le droit à un emploi, pérenne, à temps plein, de qualité – ce qui exige un relèvement majeur des salaires dans nombre de secteurs d'activité – de l'entrée dans la vie active jusqu'à la retraite.

D'autre part, la question démographique doit amener la réponse effective à la prévention de l'invalidité et à la prise en charge solidaire de la dépendance.

Un aspect majeur de la contestation du projet de système universel était qu'il conduisait à la mainmise de l'Etat sur l'ensemble du système de retraite, évinçant la place de la négociation collective et du paritarisme, processus amorcé à son tour avec la réforme de l'assurance chômage qui s'inscrit dans ce que nous avons qualifié de parachèvement de l'étatisation de la protection sociale collective engagée avec la CSG et le plan Juppé dans les années 90.

Que soit proposé un « grand débat » permanent pour mener cette réforme comme d'autres est de ce point de vue également symptomatique du peu, pour ne pas dire de l'absence, de considération accordée au rôle de la négociation collective et des syndicats ! Nous n'avons pas l'intention de nous laisser déposséder de

notre rôle de représentant de l'intérêt des salariés. Cela sera sans doute un combat majeur des années à venir !

Je n'ai pas évoqué le sujet des **EHPAD** et d'**ORPEA** en détail, mais nous avons répondu à la fédération à chaque fois qu'elle nous a sollicités, et en particulier au secteur qui a la charge aujourd'hui de la santé privée, qui suit en particulier le sujet d'**ORPEA**, mais nos camarades de la fédération vous expliqueront que la situation des EHPAD vaut pour les EHPAD publics en termes de moyens, de conditions de travail et de conditions d'accueil des patients.

LOI ET ORDONNANCES TRAVAIL

Nous n'avons pas désarmé contre les dispositions des **ordonnances Travail** et leur grande sœur, la **loi Travail**. A la suite des travaux du comité d'évaluation de ces ordonnances, une réunion s'est tenue avec le cabinet de la ministre du Travail et l'ensemble des interlocuteurs sociaux, qui avait en réalité pour objectif de nous associer à un plan d'accompagnement de leur mise en œuvre ! Ce qui ne saurait être le cas, nous l'avons dit très clairement, pour FO ! et apparemment, pour le moment, nulle autre confédération ne s'y est inscrite.

Le gouvernement est clairement sourd aux contestations de l'ensemble des organisations syndicales qui ont notamment dénoncé la baisse du nombre d'élus et de leurs moyens, la perte de proximité, la limitation des mandats, la disparition du CHSCT, notamment dans le contexte de la crise sanitaire, les employeurs privilégiant le minimum légal plutôt que de négocier plus favorablement (80 % des CSE ont été mis en place de manière unilatérale, et, sur les 20 % d'accords, seul un quart prévoit des représentants de proximité...).

Si le Medef considère que la nouvelle articulation branche/entreprise n'a pas encore été bien déployée – ce sont ses termes –, nous avons pour notre part réitéré précisément l'ensemble de nos positions : je vous renvoie au communiqué pris à cette occasion le 10 janvier, contestant globalement les ordonnances, et reprenant notamment les revendications du rétablissement des CHSCT et des instances de proximité, l'obtention des moyens adaptés aux IRP, une représentation du personnel adaptée aux entreprises de moins de 11 salariés et le rétablissement du principe de faveur dans le cadre de la hiérarchie des normes.

A plusieurs reprises, c'est le cas dans le contexte de la CNNC, nous avons dénoncé le contournement des organisations syndicales telles que le référendum d'entreprise dans les entreprises de moins de 21 salariés.

PARITARISME

Nous prenons part à la négociation paritaire nationale sur le sujet de la **modernisation du paritarisme** sans trop d'illusions sur ce à quoi elle pourra conduire. Mais il s'agit ici pour nous de ne pas laisser à penser que nous baisserions les bras, tout en étant attentifs à ne pas dénaturer le paritarisme.

Il n'est, en effet, pas question que l'on aboutisse sur un principe selon lequel les acteurs paritaires deviendraient colégislateurs ou subsidiaires. A cet égard, nous avons été très clairs lors d'un entretien bilatéral avec la CPME, qui a d'ailleurs fait état de notre clarté, que nous nous opposerons à l'idée d'une « règle d'or » financière ou enveloppe fermée, considérant que cela serait un déni du paritarisme, au sens de la capacité de la négociation collective d'aboutir à un compromis, en mettant en cause a priori la responsabilité des interlocuteurs et leur liberté de mandat.

Le Medef, suivi de la CPME et de l'U2P, qui se montrent plus soucieux aujourd'hui de préserver une certaine autonomie paritaire devant les velléités étatiques prégnantes, nous ont récemment proposé un tour de table informel entre le patronat et les confédérations syndicales sur l'agenda des discussions et négociations éventuelles dans les mois à venir.

Rien d'extraordinaire ni de marquant de leur part autre que la reprise de sujets très généraux maintes fois évoqués, sur lesquels nous ne voyons pas ce que l'on peut faire de façon concrète sur le champ de la négociation collective : mobilité sociale dans le monde professionnel, intelligence artificielle et numérique, transition climatique et énergétique.

Nous avons cependant proposé de donner la priorité à ce que nous pourrions faire pour préserver la CATMP de la mainmise de l'Etat.

Les discussions paritaires sur **la justice prud'homale** ont débouché sur une communication, à laquelle nous avons donné notre accord, intitulée « *propositions paritaires pour une justice du travail renforcée* ». Ces propositions ont vocation, non seulement à défendre le principe même de la justice prud'homale, mais à appeler les pouvoirs publics à y apporter les moyens requis pour en renforcer l'efficacité. J'ai d'ailleurs abordé cette question lors d'un entretien en tête-à-tête avec le ministre de la Justice.

EGALITE FEMMES – HOMMES

Le **8 mars** – journée historique du droit des femmes – a été à nouveau l'occasion pour la Confédération d'exprimer nos revendications en matière **d'égalité professionnelle et de salaires** entre les femmes et les hommes et, parallèlement, de lutte contre le **harcèlement et les violences au travail** que subissent majoritairement les femmes. Deux événements spécifiques ont mobilisé le bureau confédéral : en Aveyron avec l'Union départementale et dans la Vienne avec notre syndicat des territoriaux.

La journée des référents égalité organisée le 9 décembre dernier, a, elle, été consacrée plus spécifiquement aux sujets des **violences sexistes et sexuelles** dans le monde du travail.

DEVELOPPEMENT

Depuis notre CCN de novembre et conformément à ce que nous avons présenté en amont, plusieurs chantiers de notre politique de développement ont été engagés.

Sur l'enjeu de la représentativité électorale, les travaux de la Confédération avec les Fédérations en perspective de **l'élection Fonction Publique** se poursuivent. Un texte de positionnement confédéral, des affiches de précampagne, une application smartphone support de tenue de cahiers de votants ont été présentés. Nous avons d'ailleurs enregistré quelques résultats satisfaisants lors des élections récentes au sein des DDETS et DDETSPP. Je vous donne les sigles, je ne sais même plus ce qu'ils signifient, mais vous aurez compris !

Pour ce qui concerne les **élections CSE** et le cycle en cours, le secteur développement a avancé sur le déploiement efficace du **logiciel Arctique**. Vous avez reçu une circulaire hier. Nous avons également sollicité les fédérations afin qu'elles nous fassent passer les échéances d'élections CSE des entreprises de dimension nationale ou régionale à enjeu symbolique et numérique important. Nous n'avons eu que très peu de retours ! J'insiste donc à nouveau. L'objectif est d'anticiper au mieux et d'examiner les moyens d'appuyer nos fédérations et les syndicats concernés.

Nous avons organisé une première réunion du groupe de travail consacré aux dispositions et moyens que nous pouvons apporter pour anticiper et réussir les élections CSE. Un guide mis à jour de la **négociation des PAP (protocoles préélectoraux)**, réalisé par le secteur de la Négociation collective, va vous être ou vous a été envoyé.

Le **CFMS** a mis sur pied des modules d'une journée, en visio, consacrés au PAP et au CSE afin de pouvoir outiller, au plus vite, le plus grand nombre de militants. Cela a démarré hier, je crois. Neuf sessions sont

d'ores et déjà programmées et complètes entre le 25 mars et fin juin. Des modules de formations de délégués syndicaux ou spécifiques (réfèrent harcèlement par exemple) vont être proposés au niveau national, que l'on pourrait ensuite décliner au niveau interdépartemental. Là aussi, il s'agit d'élargir l'offre de formation avec les moyens dont nous disposons. Deux modules supplémentaires de formation accessibles à tout un chacun sur la plateforme en ligne sont en cours de finalisation : sur l'égalité professionnelle sous forme d'historique et sur l'explication de ce qu'est la dette publique.

Nous avons en particulier réussi – je dis bien réussi – la **semaine FO de l'adhésion syndicale**. Nous n'avons pas eu le retour d'information de toutes nos UD et fédérations, mais nous avons recensé pas moins de deux cents initiatives, sans compter les déclinaisons dans les entreprises par les syndicats. Les supports qui ont été réalisés – flyer et affiche – ont été très bien reçus et compris. Beaucoup nous ont dit leur intention de les réutiliser dans les semaines et mois à venir. Nous avons réussi dans certains départements à avoir l'écho de la presse locale. Nous allons faire un bilan, avec les camarades que nous avons sollicités pour y travailler avec nous, et examiner avec eux comment nos UD notamment peuvent assurer un suivi de ces actions, notamment quand elles ont ciblé des entreprises où l'on cherche à s'implanter.

Des supports d'informations à destination des **jeunes en apprentissage et contrats de professionnalisation** ont été mis à jour et mis à disposition de nos structures et militants.

L'**UCI** loge enfin passage Tenaille. Nous allons proposer rapidement de mettre sur pied une conférence syndicale FO de l'encadrement avec l'UCI, les fédérations et certains syndicats d'entreprise où l'enjeu de l'implantation chez les cadres est majeur du point de vue de la représentativité.

Nous avons fait le nécessaire concernant l'**élection de représentativité des livreurs et chauffeurs travaillant par le biais des plateformes numériques** (Uber, Deliveroo...). Elle aura lieu en mai. Nous ne devons donc pas perdre de temps. Outre les supports de communication (flyers, affiches, réseaux sociaux, site internet dédié), il nous faut, d'une part, mobiliser des travailleurs de plateformes et, d'autre part, aller au contact de ces travailleurs. Nous travaillons en région parisienne à constituer un petit réseau, nous avons une réunion avec des camarades issus du secteur des bus de la RATP qui connaissent dans leur entourage des amis et autres qui sont eux-mêmes livreurs ou chauffeurs VTC, et avec eux nous allons essayer de mobiliser un certain nombre de camarades, collègues, travailleurs de ces plateformes qui puissent aller chercher les voix. Dans la mesure où, ayant lieu en mai, cette élection verra une très faible participation, chacune des voix, comme nous l'avions dit sur l'élection TPE, comptera pour dix.

Dans les villes de province, il y a souvent des lieux où se retrouvent notamment des livreurs à vélo ou scooter, dans l'attente de commandes. Lors de la semaine de l'adhésion syndicale, à Troyes, nous sommes allés ainsi échanger avec plusieurs d'entre eux qui ont été très réceptifs. La difficulté est que, souvent d'origine étrangère, ils ne parlent ni ne comprennent bien le français, ne sont pas toujours en situation régulière (soit quant à l'âge autorisé pour le statut d'autoentrepreneur, soit quant à l'autorisation d'exercer, voire peut être, pour certains d'entre eux, du point de vue de leur statut de résident ; ils ne seront donc dans ces cas-là pas électeurs). Mais ils sont très attentifs dès qu'on leur présente ce qu'est le syndicat et en quoi le syndicat peut les appuyer, les aider. Il faut donc faire ces démarches là où toutes nos UD ne sont pas concernées.

Le **module e-FO de gestion des adhérents par les syndicats** a été mis en ligne. Des formations aux UD et Fédérations ont été réalisées : 11 sessions, soit 33 heures pour 72 structures (15 fédérations, 55 Unions départementales, 2 syndicats nationaux). Nous sommes en train de finaliser les tutoriels vidéo (pour les adhérents, Syndicats nationaux et Groupements départementaux, ils sont prêts ; ceux destinés aux syndicats, UD et Fédérations sont en cours). A cette heure, plus de 4 000 – près de 5 000 – adhérents cryptés ont été créés par les syndicats via le module syndicat et 859 adhérents – sans doute un peu plus maintenant – ont enregistré sous forme dématérialisée leur carte 2021 et 1 592 leur carte 2022.

Nous rencontrons à nouveau des difficultés sur les **locaux de nos UD**, notamment à Nevers, cela a été évoqué lors du CCN. Je suis intervenu directement auprès du Maire de Nevers, après avoir fait remonter le dossier du côté de Matignon et de l'Élysée ! Mais pour tout vous dire, l'écho n'a pas été très enthousiaste.

Nous avons maintenant un souci avec notre UL à Macon. Nous sommes là aussi intervenus avec notre UD ces jours derniers.

Une deuxième réunion de l'**UCR**, avec des fédérations et des UDR, a été organisée afin d'examiner les moyens de développer l'adhésion des retraités.

Un gros travail a été entrepris aussi avec les antennes départementales de notre association de consommateurs et de locataires (**AFOC**). Ils vous attendent dans le hall d'accueil.

Une nouvelle version du site internet (afoc.net) est en ligne depuis deux semaines avec pour objectif d'améliorer la visibilité auprès du grand public et d'aider les Afoc départementales dans leur activité quotidienne.

La grande nouveauté, c'est la possibilité, pour chaque adhérent de Force Ouvrière, de saisir en ligne les litiges qu'il peut rencontrer en matière de consommation et de logement afin d'y apporter une aide, voire une solution.

Enfin, comme tous les 4 ans, l'Afoc présentera des listes lors des **élections des représentants des locataires dans les conseils d'administration des HLM**.

C'est une échéance cruciale car elle sert à mesurer notre représentativité dans ce secteur et notre succès réside dans l'articulation entre nos syndicats et les militants investis dans l'Afoc. Voilà pourquoi je vous invite à ne pas hésiter à vous rapprocher des camarades de l'Afoc qui tiennent un stand dans le hall toute la journée pour répondre à toutes vos questions.

Nous avons organisé des journées consacrées à la prise de mandat, destinées aux **secrétaires généraux d'Union départementale récemment élus**, qui se sont avérées très positives aux dires des participants.

Nous n'avons pas encore lancé le **chantier de la cotisation**. Mais celui-ci, j'insiste, est tout aussi important. Il faudra absolument nous y atteler.

CONGRES CONFEDERAL

J'en viens au Congrès.

La préparation du congrès sur les plans matériels et techniques va son train. Il est important de nous **assurer de la participation des syndicats et de leurs délégués** afin que celui-ci soit une réussite. Il faut les booster. Pour l'heure, l'hypothèque du passe vaccinal est levée... donc cela n'est plus un obstacle pour les quelques camarades qui s'en inquiétaient. Espérons que cela durera.

Le **rapport d'activité** sera très prochainement publié.

Nous préparons les **projets de résolutions**. Nous proposons les quatre traditionnelles : générale, protection sociale, social et Outre-Mer. Nous allons faire en sorte d'éviter les chevauchements entre les unes et les autres.

A ce sujet, pour ce CCN, dans la mesure où arrive très prochainement notre congrès, nous avons préparé une déclaration d'actualité, courte, revendicative, réservant au Congrès le soin des résolutions d'ensemble.

Comme je l'avais indiqué lors du CCN de novembre dernier, nous nous attachons à préparer ce congrès afin d'aller vers un congrès d'ambition, rassemblé et uni, projeté vers l'avenir, exprimant la détermination et la capacité à faire progresser la Confédération générale du travail Force Ouvrière.

Vous connaissez toutes et tous ce que j'ai expliqué lors de la dernière réunion de la Commission exécutive.

J'ai, ces derniers mois, beaucoup écouté et échangé avec les uns et les autres quand vous m'avez sollicité directement.

En premier lieu, c'est au sein de notre organisation, par nos échanges directs et au sein de nos instances, et dans le respect de nos statuts, que les choix militants doivent être exprimés et expliqués et non à l'extérieur de l'organisation. J'ai toujours refusé de m'exprimer ailleurs, comme je l'avais déjà fait en 2018.

L'âge octroie un privilège : celui de l'expérience. Des congrès confédéraux, des CCN, j'en ai connu, depuis le congrès de 1984, puis de 1989, avec leurs débats, mais aussi avec des propos tenus à l'extérieur, sous couvert d'anonymat, alimentant l'impression de « crises », « psychodrames » ou « de guerre de successions » dont sont friands les journalistes.

Quand on s'exprime à l'extérieur de l'organisation, sous couvert d'anonymat qui plus est, on s'écarte d'une démarche militante. Les invectives, les insultes – j'ai eu et j'ai mon compte – ne me touchent pas, mais elles touchent l'organisation. Vous aurez remarqué que le résultat a été que si les médias ont rendu compte de notre dernière CE, cela n'a pas été pour se faire l'écho de notre communiqué sur la situation en Ukraine, ni de notre déclaration rappelant nos revendications, mais de propos anonymes, livrés aux journalistes alors que notre réunion se déroulait.

Jeudi dernier encore, j'étais interviewé le matin – 6 h 40 sur France Info, cela ne s'est pas amélioré depuis ce que je vous ai expliqué, en termes d'horaire – ; peu d'entre vous l'ont suivi en direct. Mais, en fin de journée, ce n'est pas ce que j'ai dit sur l'Ukraine, les entreprises françaises opérant en Russie, sur les retraites et la journée de manifestation des retraités, à laquelle j'ai apporté mon soutien à Paris, qui a retenu l'attention de la presse sociale, mais un mail envoyé au CCN. La journaliste des Echos m'a appelé sur le sujet en début d'après-midi alors que je n'avais encore rien reçu !

Que voulez-vous ?! Il est manifestement dur de résister au feu des projecteurs ! Mais prenez garde, on s'y brûle facilement. Les papillons attirés par la lumière artificielle ont la vie courte, très courte parfois. L'ivresse médiatique est impitoyable. Ne reste ensuite que la frustration, qui nourrit l'aigreur et la rancœur.

Et ce ne sont pas les journalistes qui feront la confédération !

Ce dont nous devons faire preuve, c'est d'ambition collective. Cela n'écarte pas le débat, l'expression de chaque avis, pour, contre, de la volonté de l'engagement, au contraire, mais il n'y a pas de place aux aventures personnelles ou fractionnelles dans l'engagement syndical, en tout cas au sein de Force Ouvrière. On ne mène pas campagne électorale au sein de la Confédération, on est reconnu sur la base de son engagement, de son action militante, par nos camarades. Tel est le sens de nos statuts qui prévoient que les organisations doivent être avisées du renouvellement un mois avant l'élection afin que les candidats soient présentés par une Fédération ou une Union départementale et que les candidatures soient publiées 15 jours avant l'élection. Nous avons prévu d'envoyer la circulaire correspondante au lendemain du CCN.

On ne se met pas ou on ne se remet pas à la disposition de l'organisation une fois tous les trois ou quatre ans, au moment des élections. Comme on n'interroge pas sur l'intérêt et les avantages supposés que devrait apporter telle ou telle fonction pour que l'on y postule : je ne vois pas l'engagement militant ainsi, et prenez garde, les avantages ou intérêts supposés, s'il en est, ils sont fugaces quand la fonction est, elle, harassante.

Nous sommes au service de la Confédération à tout moment, redevables aussi – et je le suis énormément – de ce qu'elle nous apporte tout au long de notre engagement militant.

J'ai entendu dire qu'il s'agirait d'avoir le costume. Je n'en avais pas beaucoup avant novembre 2018, ce n'est pas dans mes habitudes. Mais vous savez, plus que le costume, ce qui compte c'est l'étoffe, l'étoffe du militant. Elle s'acquiert, se tisse par le parcours depuis sa section syndicale, son syndicat, par l'engagement interprofessionnel dans son UL, son UD, sa fédération, puis la Confédération !

Je n'ai jamais postulé à une responsabilité, ni manœuvré en ce sens, ni fait campagne. Quand je l'estimais utile, j'ai fait connaître ma disponibilité ou répondu aux sollicitations, mais en prenant toujours soin d'indiquer explicitement que je me rallierais immédiatement au choix décidé collectivement. Et non pas, comme je l'ai entendu et lu encore récemment, en interrogeant ou contestant la validité et la légitimité du choix fait collectivement !

Bien que beaucoup – tous les camarades qui m'ont sollicité – estimaient ou pensaient que je devais poursuivre mon mandat de Secrétaire général, j'ai considéré que proposer ma candidature pour un nouveau mandat n'était pas la meilleure solution pour notre ambition collective. J'y ai beaucoup réfléchi – je crois que pas une seule journée, soirée n'y a manqué depuis plusieurs mois.

Je suis en bonne santé, en forme intellectuellement, je crois. Et si le Covid m'a finalement rattrapé, comme vous le voyez, cela n'y a rien changé. Je suis et reste combatif et déterminé, n'en déplaise à ceux qui sont allés expliquer que j'étais fatigué ! Encore sous couvert d'anonymat ! Ce n'est pas à leur gloire.

Mais, un nouveau mandat, compte tenu de mon âge – ça, on n'y peut rien – et de la responsabilité particulière qui est celle de Secrétaire général de la Confédération, aurait en réalité, inévitablement, ouvert très vite la question de la suite car, pour toutes et tous, il aurait été mon dernier mandat.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire à quelques-uns, le lendemain de mon élection aurait été le premier jour de mes derniers jours. D'ailleurs, cela a déjà démarré, un peu avant même que j'aie parlé !

Or, oui, les défis seront majeurs, dès l'élection présidentielle suivie des élections législatives : sur les questions économiques et sociales, sur la place et le rôle des syndicats, de la négociation collective et du paritarisme, sur le développement de la représentativité de la Confédération... Toute notre énergie – à tous les niveaux – devra y être consacrée. Nous ne pouvons risquer d'avoir à gérer l'incertitude organisationnelle, les spéculations inévitables.

Et il ne suffira pas de répéter en boucle les formules convenues sous forme d'un catéchisme aisé à reproduire à l'heure du copier-coller ! Je n'ai nul doute, nous sommes toutes et tous rebelles, réformistes dans la pratique, révolutionnaires dans les aspirations, lutte des classes, libres et indépendants – je ne vais pas ici égrener le chapelet que vous connaissez tous !

Vous étiez là, n'est-ce pas, le 21 septembre 2019, puis le 5 décembre et les jours et semaines qui ont suivi !? Avons-nous, comme je l'ai lu, accompagné les pouvoirs économique et politique ? Sur les retraites ? Sur l'assurance chômage ? Sur les salaires ? Sur la défense des conventions collectives et des statuts ?

S'il y a des militants sincères, d'autres ne le seraient pas ? Je ne suis pas forcément d'accord avec tout le monde, loin s'en faut, nos débats sont parfois rudes, mais je veux croire et je crois à la sincérité de toutes et tous.

Il faut sortir des grimoires, de la nostalgie, ne pas se faire les apôtres du déclin ! Défiez-vous des esprits chagrins.

Je viens de lire ceci dans un article de presse se faisant l'écho de propos relatifs au « *dysfonctionnement de la Commission exécutive* », appelant à « *un ressaisissement collectif de l'organisation* », évoquant qu'elle « *traverse au plan interne une période lourde de menaces* », laissant entendre que « *les conditions de l'organisation du débat démocratique au plan confédéral* » ne seraient pas réunies, pointant la continuation « *du déclin en cours* »... Rassurez-vous, il ne s'agit pas de nous cette fois !!! Cet article concerne la CGT ! Il est récent. Voudriez-vous qu'on suive ce chemin du doute, de la discorde, alors que nous n'en avons aucune raison ? Vous connaissez peut-être la peinture du peintre Bruegel de la Renaissance flamande : la Parole des aveugles. Il peint des aveugles se tenant en file indienne par la main ou par la canne, conduits par un aveugle. Je suis laïc, athée, cela n'empêche pas de s'intéresser à l'art. Ce tableau fait référence à la parabole adressée aux Pharisiens qui dit que « *si un aveugle guide un aveugle, ils tomberont tous les deux dans la fosse* » ! Cela ne nous arrivera pas, car nous ne sommes pas aveugles et nous ne nous laisserons pas guider par des aveugles.

J'ai lu qu'il serait primordial de placer au plus vite notre organisation en situation de répondre aux nombreuses attaques à venir... Avons-nous attendu ?

Comme je l'ai dit à la Commission exécutive, et nous venons d'achever le rapport d'activité, j'estime – mais les débats sur ce rapport d'activité nous le diront – que nous avons rempli le mandat qui devait être le nôtre, celui de l'affirmation de la parole, du crédit de la parole de FO, dans un contexte particulièrement difficile du fait, à la fois de nos difficultés et des circonstances extraordinaires auxquelles nous avons été et sommes confrontés sur le plan politique, de l'exercice de la démocratie, de la mise en cause du rôle des syndicats, de la place de la négociation collective, avec, qui plus est, la pandémie depuis plus de deux années, et aujourd'hui, la guerre en Europe avec ses conséquences dramatiques immédiates et à plus long terme. Nous pouvons nous enorgueillir d'une victoire majeure contre le projet de système universel de retraites par points sur le terrain de l'argumentaire de nos raisons comme sur le terrain de la grève. Une journaliste qui connaît bien la question sociale a qualifié notre mobilisation sur les retraites de victoire à la fois sociale et intellectuelle ! Ailleurs, on considère que nous avons replacé FO au centre du jeu social !

Nous avons conforté notre représentativité dès décembre 2018 dans la Fonction publique et en asseyant notre troisième position dans le privé. Nous avons conquis de nouvelles implantations dont celles, symboliques, à la RATP et au sein d'une entreprise de livraison à vélo Just Eat. Bien sûr, rien n'est acquis et il s'agit d'un combat de tous les jours. C'est tout l'enjeu de notre politique en matière d'organisation et de développement, associée à l'action revendicative.

Nous avons consolidé, solidifié la Confédération, ses moyens, son administration par ses instances (CCN et CE), tant pour sa politique revendicative que pour son organisation et son fonctionnement, pour le suivi financier et budgétaire, pour sa politique de développement, avec la mise en œuvre de chantiers importants. A cet égard, je ne peux laisser dire que nous ne débattrions pas au sein de nos instances. C'est la Commission exécutive et le CCN qui ont, depuis mon élection, la responsabilité de l'arrêté et de l'adoption des comptes. Contrairement à ce que j'ai pu lire, nous avons en réalité ouvert le débat sur l'affectation de nos réserves. Cela vaut pour le fonds de solidarité. En outre, la Commission exécutive est informée chaque année précisément de l'état prévisionnel du budget de l'année en cours et de l'année à suivre. La Commission de contrôle a vu son mandat élargi à ce suivi, après avoir réalisé un état financier comme nous nous y étions engagés en novembre 2018. La commission exécutive comme le CCN sont informés des dispositions que nous

envisageons en termes d'organisation. Nous avons aussi confié à la Commission de contrôle le soin de mettre à jour l'état des lieux et le suivi de l'affectation de nos ressources, entre la Confédération, les Unions départementales et les Fédérations, et le suivi de son efficacité.

Où est la « menace intérieure » ? Se méfie-t-on de nos propres instances, celles que nous élisons ? Aurions-nous dû confier la gestion de la confédération à un cabinet d'audit extérieur – pourquoi pas Mc Kinsey tant qu'on y est ? (*Applaudissements*).

Bien qu'ayant eu à faire face à certaines situations difficiles, délicates mêmes, nous avons su assurer le renouvellement dynamique de nos responsables dans les Unions départementales et Fédérations, même s'il nous reste une ou deux difficultés.

Un enjeu important sur lequel nous travaillons est celui du patrimoine immobilier de la Confédération : il porte à la fois sur le poids de la dette résultant des emprunts réalisés pour l'achat de l'immeuble et du terrain et sur sa mise aux normes énergétiques, résultant d'une obligation réglementaire et nécessaire sur le plan des économies d'énergie et de confort de travail. On parle ici en millions d'euros ! et d'un avenir à 30 ans et plus, bien sûr !

Notre investissement pour ce qui relève de l'organisation a été et est de tous les instants, attentif et attentionné même, aux uns et aux autres, aux unes et aux autres, avec toujours à l'esprit le souci premier de la Confédération, de ses Unions départementales, Fédérations, syndicats et adhérents, sans exclusive aucune.

Mes chers camarades, on ne peut pas se dire attaché à son organisation et laisser courir le bruit du dénigrement public en permanence, se défier de son fonctionnement démocratique, fédéraliste, se défier de ses militants.

Il n'y a pas de majorité silencieuse ! Chaque structure, du syndicat, à l'Union départementale, à la Fédération jusqu'à la Confédération réunit régulièrement ses instances, peut débattre librement de la politique de la Confédération, de son administration à tous les niveaux, et donne mandat en ce sens à ses délégués ! Que l'on veuille travailler à renforcer l'implication de l'ensemble de nos adhérents aux débats de l'organisation, oui ! Nous avons innové d'ailleurs – c'est un aspect parmi d'autres - en remettant au CCN les rapports d'activité et d'actualité présentés à chaque CE afin de nourrir l'information et les débats conduits dans nos structures avec nos adhérents et militants.

Vous ne voudriez pas que l'on fonctionne sur les réseaux sociaux tout de même ?

J'ai volontairement pris part au maximum de congrès d'Unions départementales, de Fédérations, de syndicats y compris, quand ils m'ont invité, de manifestations auxquelles j'ai apporté mon soutien par ma présence. J'ai rencontré des milliers d'adhérents, militants, intervenant en tant que délégués, porte-parole de leurs syndicats, avec des questions, des critiques aussi mais, pour la très grande majorité, ils nous ont félicités pour l'expression et l'action conduites par la confédération !

La confédération dans son ensemble est en ordre de marche. Elle n'attend ni guide, ni sauveur suprême. Le seul dauphin que je connaisse est celui à qui sera confié la conduite de la politique confédérale, vous, le CCN, la CE et le Bureau confédéral, qui seront élus à l'issue du prochain congrès confédéral.

Soyez ambitieux ! Soyons ambitieux ! Ne nous laissons pas détourner. Nous pouvons être confiants dans notre avenir.



Soyons conquérants ! Nous n'avons pas vocation à rester troisième organisation syndicale de ce pays, mais à grandir !

Nous avons la capacité d'en faire la démonstration collectivement – c'est notre responsabilité la plus importante.

Faisons ainsi en sorte que notre congrès démontre, à la face de tous, que nous sommes unis, forts et riches de ce qu'est la Confédération générale du travail Force Ouvrière, une organisation syndicale de la classe ouvrière, libre et indépendante, ambitieuse quant à son rôle et au développement de sa force militante pour la justice sociale.

Et je précise pour terminer : je suis et demeure pleinement dans mon mandat pour réussir ce congrès avec cette volonté et cette conviction.

Vous avez la parole, mes camarades.

